

Air Canada

d'administration, pour amener la compagnie à vérifier la rentabilité de ces lignes? J'ai l'impression qu'il y aura définitivement des régions qui ne seront plus desservies par Air Canada. On a eu des exemples de cette difficulté à se faire desservir lorsque certains trajets, entre autres au niveau des chemins de fer, ont été retirés parce qu'il n'y avait pas de rentabilité. Et je ne voudrais pas que l'on assiste à la même chose avec la privatisation d'Air Canada.

Madame la Présidente, des milliers d'emplois sont en jeu. Un conseil d'administration privé ne se chargera pas de desservir les régions éloignées du Canada ni d'assumer une responsabilité relative au développement régional. La privatisation mènera inévitablement à une réduction importante des services aux communautés régionales du Canada.

Est-ce que Air Canada a vraiment perdu sa vocation publique pour qu'on privatise, ou est-ce un autre projet préjudiciable émanant du gouvernement conservateur? C'est l'appât du gain qui les intéresse. Toutes ces questions requièrent une consultation auprès du public canadien. Le gouvernement conservateur, madame la Présidente, ne se préoccupe pas d'offrir un service aérien au public canadien de façon juste et équitable, et ce de l'Atlantique au Pacifique.

● (1600)

M. Grisé: Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt les commentaires de mon collègue de Saint-Maurice (M. Grondin), et même s'il est nouveau en cette Chambre, disons légèrement nouveau, cela fait quand même presque deux ans qu'il est ici, ce que je déplore, madame la Présidente, c'est que ça ne lui a pas pris de temps—même s'il ne veut pas revenir pour un second mandat—ça ne lui a pas pris de temps à prendre le même pli, le mauvais pli de ses collègues libéraux dans cette Chambre, dans le sens de donner un signal de crainte, de peur à la population canadienne, et surtout, madame la Présidente, avec des informations remplies de faussetés et de craintes non justifiées.

Où est-ce que le député de Saint-Maurice prend ses informations quand il affirme qu'Air Canada, en étant privatisée partiellement, va abolir ses lignes? Où prend-il ses informations à l'effet qu'il va y avoir une perte de 7 000 à 8 000 emplois? Où prend-il ses informations, madame la Présidente, à l'effet que si on privatise Air Canada, cette dernière n'aura plus d'identité, Air Canada ne sera plus identifiée à la population canadienne? Sur quoi se base-t-il, madame la Présidente, quand il dit qu'il existe actuellement, dans le projet de loi, une garantie que les centres de réparation et d'entretien vont demeurer à Dorval, à Toronto et à Winnipeg? Où est-ce qu'il peut citer dans la loi actuelle que Air Canada garantit les emplacements qui existent présentement? Madame la Présidente, sur quelle base le député continue-t-il à créer de la crainte quand il dit que le siège social, même en demeurant à Montréal, va perdre son pouvoir décisionnel? Est-ce que le député de Saint-Maurice met en doute l'efficacité des administrateurs d'Air Canada? Est-ce cela que le député de Saint-Maurice est en train de nous dire, madame la Présidente? Est-ce que le député de Saint-Maurice, lorsqu'il parle de privatisation, et que cela nuit de façon épouvantable lorsqu'on privatise, qu'est-il arrivé avec la de Havilland? Qu'il me cite combien il y a eu de pertes d'emplois à la de Havilland? Combien y a-t-il eu de pertes d'emplois à la Canadair parce que Canadair a été

achetée par Bombardier? Est-ce qu'il met en doute, parce que ce n'est plus une compagnie de la Couronne, l'administration de Bombardier? Est-ce cela que le député de Saint-Maurice est en train de nous dire?

Madame la Présidente, est-ce que Téléglobe Canada, parce que privatisée, n'a plus l'image d'appartenir à la population et de servir la population canadienne? Madame la Présidente, c'est ce genre de faussetés qu'il faut dénoncer. Le député de Saint-Maurice affirme ces faussetés sans aucune base. Sur quelle base peut-il affirmer que ce qui existe dans la présente loi, protège? Au contraire, c'est avec le nouveau projet de loi qu'on confirme, qu'on garantit qu'il va y avoir un siège social à Montréal, qu'il va y avoir des centres d'entretien à Winnipeg, à Toronto, à Dorval. On les respecte. On l'indique clairement dans le projet de loi.

J'aimerais entendre pour une fois... et je suis déçu, madame la Présidente, de l'intervention du député de Saint-Maurice qui n'a pas l'habitude de faire des interventions avec autant de faussetés. Je suis persuadé que ce n'est pas lui qui a rédigé le texte.

● (1610)

M. Grondin: Pour votre information, mon cher collègue, je voudrais vous dire que je pense qu'on est ici pour protéger les Canadiens, un peu comme vous semblez vouloir le faire, mais cependant peut-être pas de la même façon que vous entendez le faire. A ce moment-là, il n'est pas question de dire qu'un texte appartient ou n'appartient pas... Je pense que je vous respecte autant sur les propos que vous avez tenus et qui vous ont peut-être été soufflés par le vice-premier ministre (M. Mazankowski) que sur ceux que j'aurais pu éventuellement vous dire moi-même à partir des remarques que vous pouvez me faire et qui...

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! J'apprécierais énormément si l'honorable député de Saint-Maurice (M. Grondin) s'adressait à la Présidence et non pas directement à son collègue.

M. Grondin: C'est probablement, madame la Présidente, un peu comme le disait tout à l'heure mon collègue, mon manque, peut-être... Je suis ici seulement depuis deux ans. Alors, c'est peut-être un peu cela. On n'a pas tellement l'habitude.

Cependant, madame la Présidente, je voudrais répéter simplement tout ce que j'ai dit tout à l'heure. Je me permettrai de réaffirmer que le fait de vouloir maximiser les profits au niveau d'une compagnie privée doit définitivement entraîner des modifications, et je pense que toutes les compagnies qui se sont privatisées ou qui ont été privatisées ont toujours eu par le passé la volonté de vouloir réaliser le maximum de profits. C'est malheureusement ce qui inquiète Air Canada. Je pense qu'il est important que tous les Canadiens soient au courant des problèmes qui peuvent survenir avec une privatisation qui, même si elle n'est pas complète actuellement, ouvre quand même la porte à une privatisation qui pourrait être totale. Je pense que ce n'est pas faire preuve d'esprit partisan ou de quoi que ce soit d'autre que d'évoquer, que de mentionner dans cette Chambre l'importance pour les Canadiens de très bien surveiller le débat qui se fait actuellement sur la privatisation d'Air Canada, pour éviter un réveil brutal au lendemain de la privatisation de cette société.